

LYON, LE 28 décembre 2020  
NOS RÉF. FL/SB  
CONTACT Commandant Frédéric LUNEL  
Groupement opération  
TÉLÉPHONE 04 72 60 50 50  
COURRIEL go@sdmis.fr  
PJ 1

**NOTE DE SERVICE N° 2020-124**  
*(diffusion complète)*

Annule et remplace la NSO 2014-003

**Officier dédié à la gestion des activités au CTA/CODIS**

**1) Domaine d'application**

Un poste d'officier est dédié à la gestion des activités au CTA/CODIS. Il s'agit d'un emploi de CDG occupé pendant les heures ouvrables de 7 h 30 à 16 h 30. Il effectue une journée de travail de 8 heures.

Sous l'autorité du chef CTA/CODIS, l'officier désigné parmi les astreintes B participe notamment aux missions suivantes :

- ✓ Analyser les activités programmées,
- ✓ Participer au bilan des effectifs,
- ✓ Suivre l'engagement des moyens sur les activités,
- ✓ Participer à la démarche qualité,
- ✓ Suivre, en lien avec la DGT, la continuité de service en cas de grève,
- ✓ Participer au passage en mode secours du CTA/CODIS,
- ✓ Participer à la montée en puissance du CODIS.

Un programme détaillé des missions ci-dessus est annexé à la présente note de service.

**2) Suivi et contrôle**

Le commandant chef de salle ou son représentant a pour mission d'appliquer et de faire appliquer la présente note de service et éventuellement d'adapter les missions de cet officier aux contraintes de gestion du CTA/CODIS, dans le strict respect des missions déjà attribuées aux personnels présents sur le plateau.

Toute difficulté de mise en œuvre de cette note de service doit être signalée, selon le cas, au commandant chef de salle ou au groupement opération.



Contrôleur général Serge DELAIGUE  
Directeur départemental et métropolitain

Programmation des journées au CTA/CODIS  
 Vendredi : B2  
 Lundi : B3  
 Mardi : B4  
 Mercredi : B5  
 Jeudi : B1

# SDMIS

## SAPEURS-POMPIERS

### Fiche de poste liée à la gestion des activités au CTA/CODIS

DGT-RC 11-2021

Missions principales	Gérer les activités	Contrôler les effectifs	Gérer les moyens : engins + équipes	Contrôler la qualité	Gérer la continuité de service	Participer à la mise en œuvre du mode secours	Participer à la montée en puissance
<b>Actions détaillées</b>	Participer à la relève  Ouvrir la synthèse des activités  Rappel par le chef CTA/CODIS  Ordres d'opération : - GACR-GCMA - GO - DGT  Indiquer et prendre en compte : - NS stages GFOR - Contrôles techniques engins	Nombre SUAP  Nombre EDR - ajustement  Nombre d'équipes complémentaires créées  Nombre d'équipes maxi pour activités  Réalisation bilan effectifs avec adjoint CTA en lien avec la Dir DGT  Nbre de SPV par CIS SPV	Adéquation - suivi des mouvements d'engins en lien avec le chef opérateur  - manœuvre de garde  - suivi des VSAV : - désinfection - contrôle et activation des 3e VSAV - gestion des activités  Suivi des exercices DPOS et DGT  Saisie des activités de la garde départementale  Saisie des sollicitations des astreintes	<b>SUAP</b> Renforcer le lien avec l'officier santé En relation avec le chef CTA/CODIS  <b>INC</b> questionnaires feux de structure  <b>PGR</b> questionnaires  <b>CRSV</b> : à vérifier  Suivi status  Qualité des messages radio	En lien avec la Dir DGT  Utiliser l'application  Saisir sur l'application	En binôme avec le chef opérateur  Interface avec le chef ou adjoint CTA	CODIS rouge :  Prendre la fonction moyens
<b>Outils à disposition</b>	Ametis - Gestion des activités - Suivi de la continuité service - Bilan prévisionnel des effectifs - Infogarde - gestion de la garde - trieur PC Artemis (bi-écran) à gauche du commandant chef de salle, socle pour PC portable IRIS (PC à amener par chaque officier)						